



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet
Projet d'aménagement du Magasin de Produits Chimiques (MPC)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique
Nom <input style="width: 300px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 300px;" type="text"/>
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale <input style="width: 400px;" type="text" value="VENCOREX"/>
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input style="width: 400px;" type="text" value="Yves CETRE
Responsable Qualité/sécurité-procédés/Inspection"/>
RCS / SIRET <input style="width: 150px;" type="text" value="4 4 4 1 8 7 8 8 4 0 0 0 7 7"/> Forme juridique <input style="width: 200px;" type="text" value="Société par action simplifiée"/>

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
4110.2.a) Toxicité aiguë catégorie 1 pour l'une au moins des voies d'exposition	Augmentation du volume de stockage de liquides toxiques : +260 T (passage de 390 T à 650 T)
4331.2) Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3	Augmentation du volume de stockage de liquides inflammables : +260 T (Passage de 730 T à 990 T)

4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
Le projet d'aménagement du magasin MPC consiste en :
- la demande d'autorisation d'exploiter des deux compartiments du magasin de produits chimiques A1 et A2, anciennement utilisés par la société ISOCHEM (stockage de produits chimiques).
* cellule A1 (quai) sera une cellule de réception - volume de stockage : 90 T de produits nocifs, toxiques et inflammables
* cellule A2 - volume de stockage : 450 T de produits nocifs
- l'augmentation de la quantité de produits finis potentiellement présente dans la cellule d'expédition C2.

4.2 Objectifs du projet

Cette demande d'étendre l'autorisation d'exploiter pour VENCOREX à l'ensemble des 6 compartiments du MPC est une conséquence de la réorganisation stratégique des flux de VENCOREX.

Ce projet permettra d'améliorer la gestion des flux au MPC en augmentant la surface de stockage ainsi que le volume entreposé. Il permettra aussi la séparation des compartiments de réception des produits finis et des expéditions des commandes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Ce projet ne nécessite pas de travaux conséquents puisque la cellule d'expédition C2 est déjà en exploitation, et que les cellules A1 et C2 étaient, avant ce projet, déjà destinées au stockage de produits chimiques.

Seuls des travaux d'amélioration du système de détection et de protection incendie sont prévus (mise à niveau du système de détection de fumées, mise à niveau du système de détection de flammes, etc).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le MPC est implanté dans un bâtiment couvert, fermé et divisé en 6 compartiments indépendants. Les produits finis sont stockés dans ces compartiments selon leurs risques associés : Toxiques, Nocifs et Inflammables. Tous les compartiments sont séparés par des portes coulissantes coupe - feu à fermeture automatique en cas d'incendie.

A l'aide des 2 nouvelles cellules A1 et A2, VENCOREX pourra mieux s'organiser dans la gestion du MPC en utilisant le compartiment A1 uniquement pour la réception des produits conditionnés. Le compartiment C2 actuel sera alors uniquement dédié à la préparation des commandes et à l'expédition aux clients.

Le nouveau compartiment A2 sera dédié au stockage de produits finis classés NOCIF, à hauteur de 450T.

VENCOREX souhaite pouvoir entreposer 90 T de produits « mixtes » dans cette nouvelle zone de réception A1. Dès leur réception, ces produits seront directement repris pour être stockés dans les compartiments compatibles avec la classe de dangerosité des produits.

La réorganisation des ateliers de VENCOREX a engendré l'accroissement de la production de produits conditionnés. La quantité initialement autorisée dans la zone C2 de réception et d'expédition, 30 T, est aujourd'hui difficile à respecter. Tous produits confondus, les expéditions depuis le MPC en 2017 sont d'environ 100 T par jour. VENCOREX souhaite augmenter de 170 T la quantité stockée dans C2, et passer ainsi de 30T à 200T, afin d'avoir 2 jours de préparation de commandes d'avance.

Avec les mesures d'amélioration envisagées du système de détection et de protection incendie du MPC, l'exploitation des deux compartiments A1 et A2, anciennement utilisés par ISOHEM, et l'augmentation de la capacité de stockage du compartiment d'expédition C2, répondent à la réorganisation stratégique de Vencorex et n'augmentent pas le niveau de risque actuel qui reste acceptable.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de "Porter à connaissance" a été transmis à l'administration (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES) en date du 14/11/2017 (réf. D2017-239).

Suite au rapport de l'inspection des installations classées référencé 2018-Is065RT du 17/05/2018, des compléments au "Porter à connaissance" ont été transmis le 20/07/2018 (réf. D2018-103).

=> "Ces modifications sont NON SUBSTANTIELLES" d'après le retour de la DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES par mail en date du 22/01/2019

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Quai de réception A1 (stockage de produits Toxiques, Nocifs et Inflammables) Surface quai de réception A1	+ 90 T => Quantité totale : 90 T 746 m ²
Cellule A2 (stockage de produits Nocifs) Surface cellule A2	+ 450 T => Quantité totale : 450 T 954 m ²
Quai d'expédition C2 (Stockage de produits Toxiques, Nocifs et Inflammables) Surface quai d'expédition C2	+170 T => Quantité totale : 200 T 755 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

VENCOREX
Plate-forme Chimique du Pont-de-
Claix - Rue Lavoisier BP16
38801 Le -Pont-de-Claix Cedex

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 7 0 ' 5 8 " 94 Lat. 4 5 ° 1 2 ' 2 0 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le Magasin MPC existant (propriété de VENCOREX) est constitué de 6 compartiments de stockage, 4 exploités par VENCOREX et 2 par ISOICHEM. Suite à la cessation d'activité de ISOICHEM, VENCOREX demande l'autorisation d'exploiter ces 2 compartiments. Il n'y aura pas de modification du bâti mais uniquement un changement d'exploitant.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT approuvé le 27 juin 2018 sur la commune de Pont-de-Claix (38800)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un atelier de VENCOREX, situé au centre de la plateforme chimique de Pont-de-Claix. Site présentant une pollution historique suite aux activités passées. Diagnostic réalisé en 2008 par la société RHODIA.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un atelier de VENCOREX, situé au centre de la plateforme chimique de Pont-de-Claix. Les risques générés par la plateforme chimiques sont connus. Le périmètre d'étude est couvert par un plan d'urgence interne POI et par un PPI.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet permet d'éviter de faire du stockage à l'extérieur de la plateforme en attente de départ client. En effet, le produit est stocké chez un prestataire à 100km du site, et est réacheminé sur la plateforme chimique pour affréter les départs client. Ce projet va réduire le trafic routier en supprimant ces aller-retours
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En cas de sinistre, les eaux d'extinction incendie seront collectées par l'intermédiaire de caniveaux, et acheminées dans un bassin de rétention d'une capacité de 40 000m³ (dont 20 000m³ est strictement dédié aux eaux de sinistre).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet pourra être dispensé d'une évaluation environnementale :

- Les conclusions de l'analyse de risques du projet montrent que les modifications demandées n'augmentent pas le niveau de risque actuel du magasin MPC qui reste acceptable.
- L'étude de la sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée pour ce projet (parties 5 et 6 de ce formulaire) ne fait pas apparaître d'impact significatif sur l'environnement et la santé humaine.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

L'annexe 2 présente un plan de situation du projet a l'échelle 1/25 000.

L'annexe 3 présente l'implantation du magasin existant dénommé MPC. Ce dernier est situé au coeur de la plateforme chimique du Pont de Claix, à 240m des limites de propriétés. De ce fait, cette annexe répond également à l'annexe 5.

L'annexe 4 correspond à un plan schématique du MPC représentant les 6 compartiments de stockage.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Le Pont-de-Claix

le, 26/02/2019

Signature

